

50 étudiants ont été diplômés en juin

Sur 50 étudiants questionnés, 37 ont répondu (74 %), l'enquête concerne uniquement ceux qui ont répondu. Elle se compose de deux parties :

- la première partie concerne l'évolution des ASS diplômés au cours du premier semestre suivant l'obtention de leur diplôme,
- la deuxième partie est une photographie de leur situation au 1er janvier 2019.

1. Quelle est votre situation actuelle ?

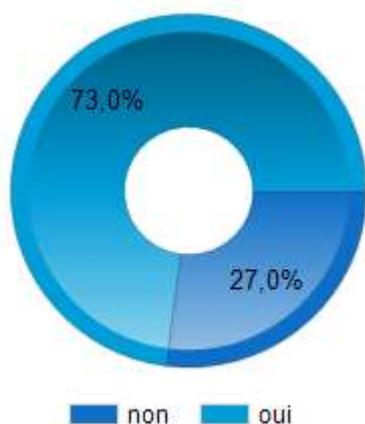


Au moment de l'enquête, 78,4% des personnes interrogées ont un emploi dans le secteur professionnel et 10,8% hors secteur professionnel. Un répondant se déclare au chômage.

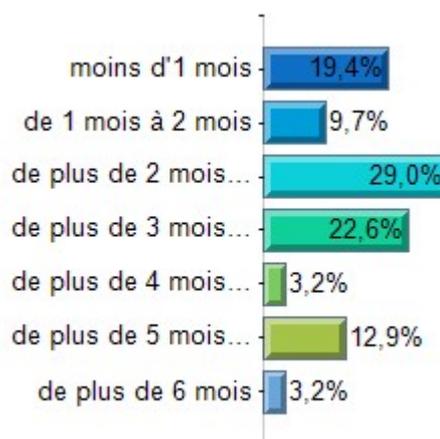
Dans l'enquête précédente, en janvier 2018 (diplômés 2017), 81,6% des personnes interrogées avaient un emploi dans le secteur professionnel.

Situation entre le 1er juin et le 31 décembre 2018

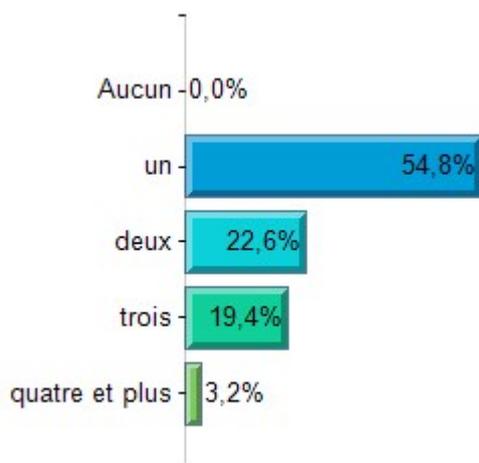
2. Avez-vous eu au moins un emploi correspondant au diplôme d'assistant de service social entre le 1er juin 2018 et 31 décembre 2018 ?



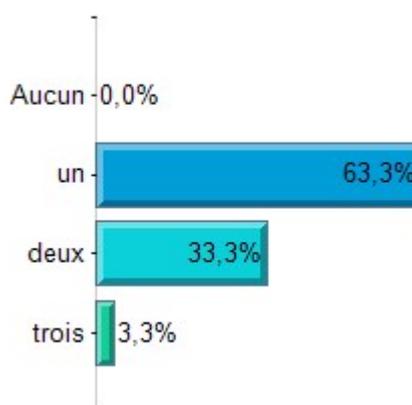
3. Entre le 1er juin 2018 et le 31 décembre 2018, pouvez-vous estimer votre temps de travail CUMULÉ (dans un emploi d'ASS) ?



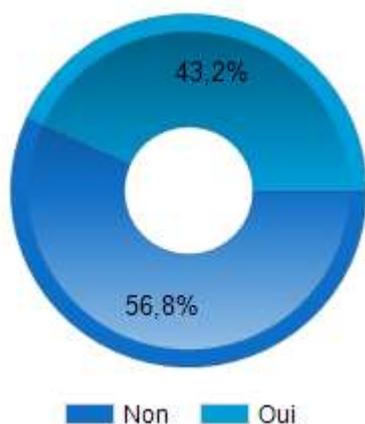
4. Entre le 1er juin 2018 et le 31 décembre 2018, combien avez-vous eu de contrat(s) de travail ?



5. Entre le 1er juin 2018 et le 31 décembre 2018, combien avez-vous eu d'employeurs différents ?



6. Entre le 1er juin 2018 et le 31 décembre 2018, avez-vous occupé un ou des emplois ne correspondant pas au champ de compétences d'un assistant de service social ?



73% des répondants ont eu un emploi d'ASS entre le 1er juin et le 31 décembre 2018.

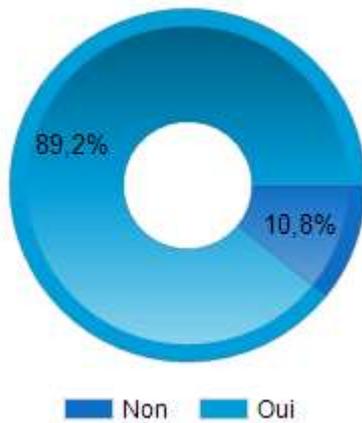
Durant cette période, 58,1% ont travaillé trois mois au plus, 38,7% de plus de trois mois à six mois et 3,2% plus de six mois.

54,8% des répondants n'a eu qu'un contrat de travail, alors que 22,6% d'entre eux en a eu au moins trois. 63,3% des personnes n'ont eu qu'un employeur, 33,3% deux employeurs et 3,3% trois employeurs.

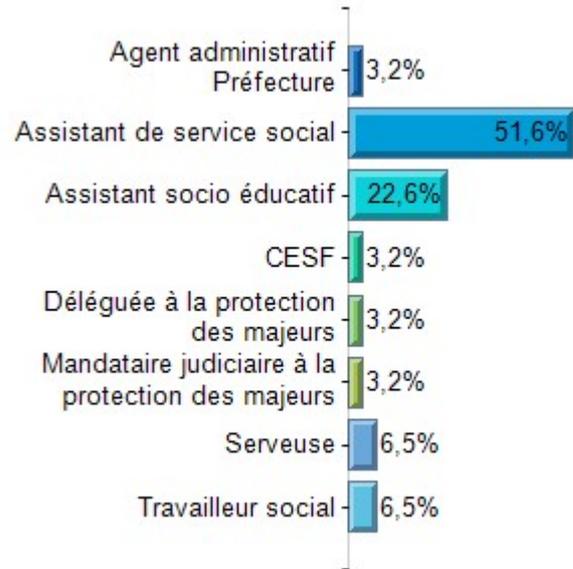
43,2% des personnes a occupé au moins un poste ne correspondant pas à son diplôme d'ASS.

Situation au 1er janvier 2019

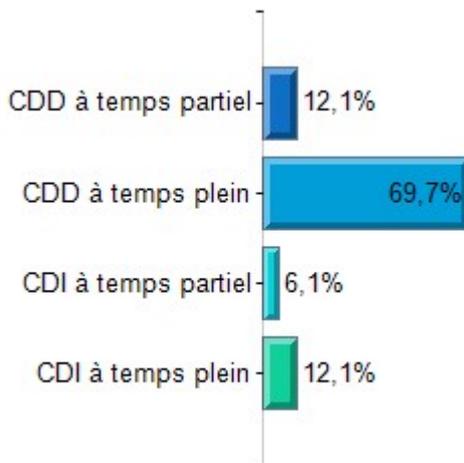
7. Avez-vous un emploi depuis le 1er janvier 2019 ?



8. Intitulé du poste (janvier 2019) :

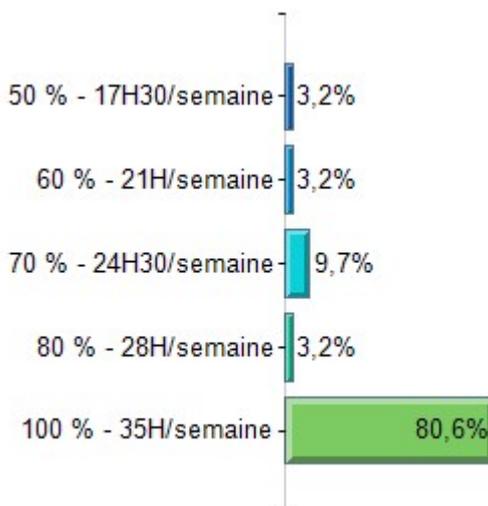


9. Au 1er janvier 2019, êtes-vous en :

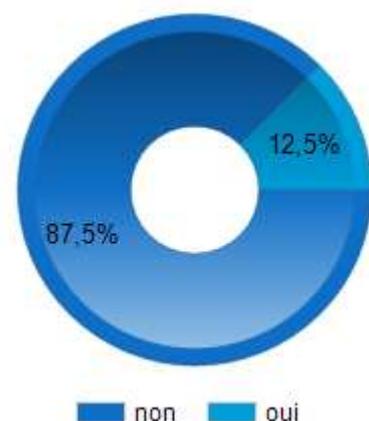


89,2% des personnes interrogées ont un emploi au 1er janvier 2019. Pour 87% d'entre eux, l'emploi occupé correspond au diplôme. 81,8% sont à temps plein dont 12,1% en CDI. Les personnes à temps partiel sont toutes au moins à mi-temps. 81,8% des personnes sont en CDD, soit un pourcentage inférieur à l'année 2018 (87,8%) et proche de 2017 (81,5%). Une personne (sur 8) à temps partiel a choisi cette situation.

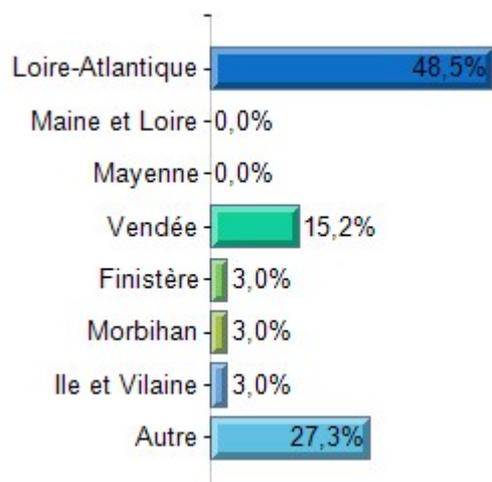
10. Pourcentage du temps de travail



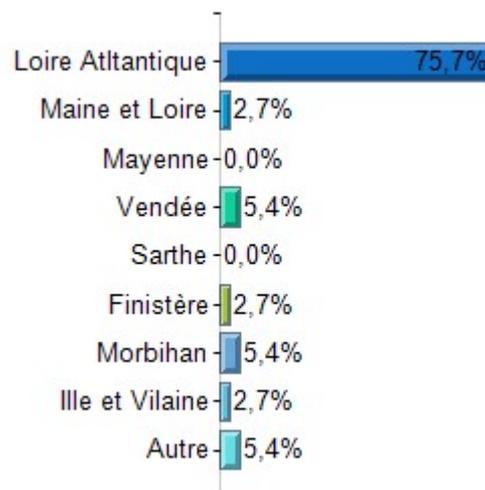
11. Si vous êtes à temps partiel, est-ce un choix personnel ?



12. Département du lieu d'emploi (employeur principal)

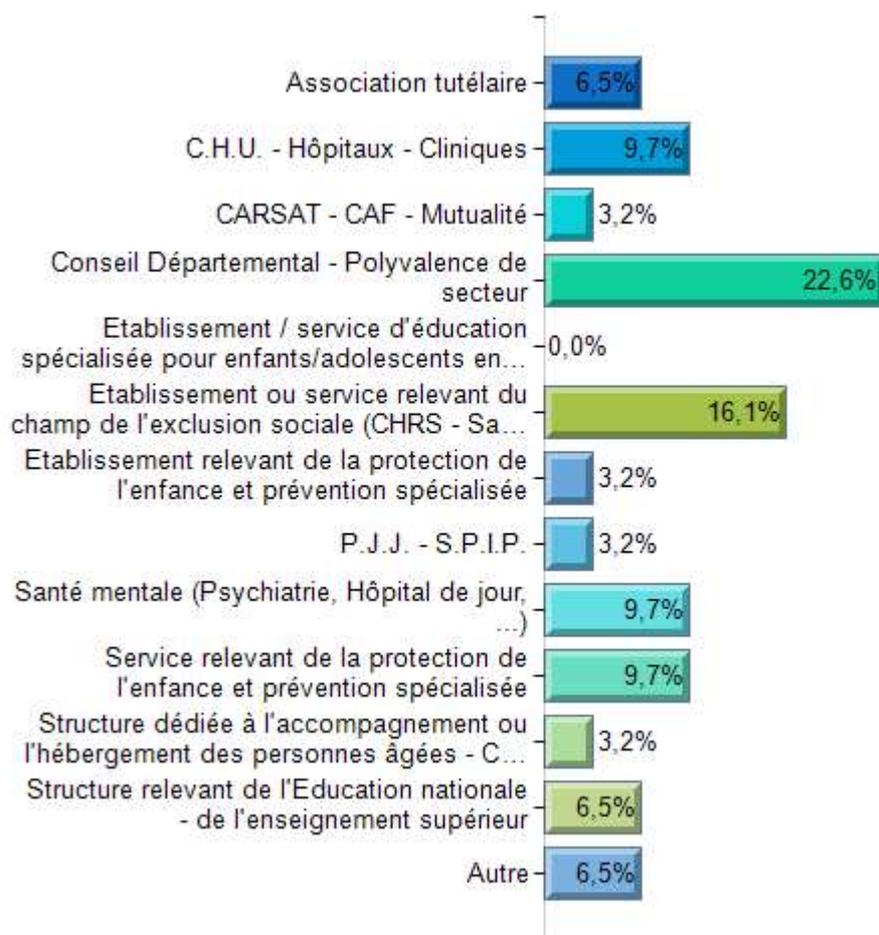


25. Dans quel département résidiez-vous avant votre entrée en formation d'Assistant de service social ?

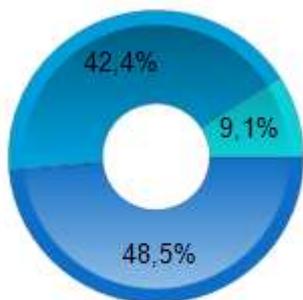


48,5% des répondants travaillent dans la fonction publique (66,7% en 2018) - tous en CDD-42,4% travaillent dans le secteur associatif (32,3% en 2018). Près d'un quart des répondants exercent dans un conseil départemental (38,7% en 2018) 16,1% exercent dans un établissement relevant de l'exclusion sociale 48,5% des répondants travaillent en Loire Atlantique. Avant la formation, 75,7% des personnes résidaient en Loire Atlantique. La mobilité hors région est assez importante (27,3% contre 5,4% avant la formation).

14. Employeur principal à partir de janvier 2019



13. Quel est le statut de votre employeur ?



■ Fonction Publique
■ Secteur Associatif
■ Secteur Privé

Le salaire moyen brut est de 1565€ mensuel. Il est très légèrement supérieur à l'enquête précédente (1484€). Il est inférieur dans la fonction publique : 1506€ contre 1598€ dans l'associatif/privé.

La formation et l'obtention du DE sont tout à fait déterminants pour l'obtention d'un poste. Pour 88,9% des personnes, la formation répond à leurs besoins. Toutefois, pour près de la moitié, la réponse aux besoins n'est que partiel.

16. Votre formation et l'obtention du DEASS ont-elles influé sur l'obtention de votre poste actuel ?

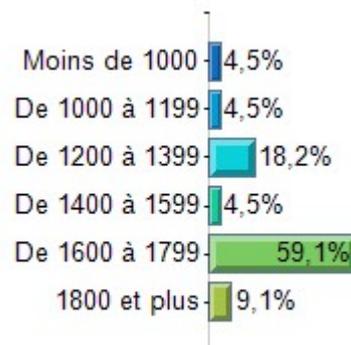
	Nb	% obs.
Je ne sais pas répondre	4	11,1%
Non, j'ai obtenu ce poste sur une autre base	3	8,3%
Non, mon poste est sans rapport avec cette formation	1	2,8%
Oui, cela a été déterminant	20	55,6%
Oui, cela a favorisé l'obtention du poste	8	22,2%
Total	36	100,0%

17. Diriez-vous que votre formation vous permet de répondre aux mieux à vos missions professionnelles actuelles ?

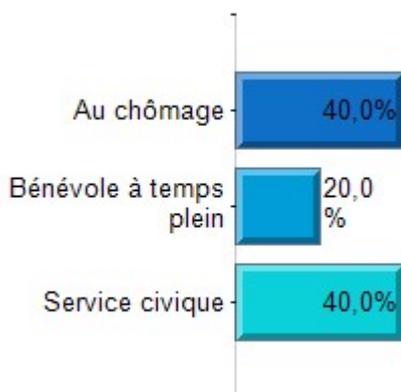
	Nb	% obs.
Je ne sais pas répondre	1	2,8%
Oui, mais partiellement	14	38,9%
Oui, tout à fait	21	58,3%
Total	36	100,0%

15. Niveau de salaire

Moyenne = 1565,09
Min = 800 Max = 2084

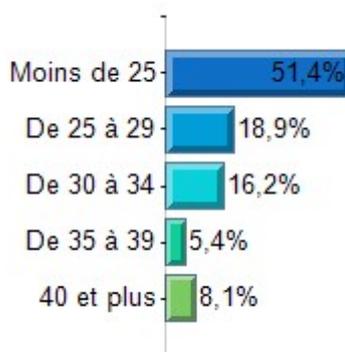


18. Si vous êtes sans emploi au 1er janvier 2019, vous êtes :



23. Votre âge au 1er janvier 2019

Moyenne = 27,68



22. Votre sexe

